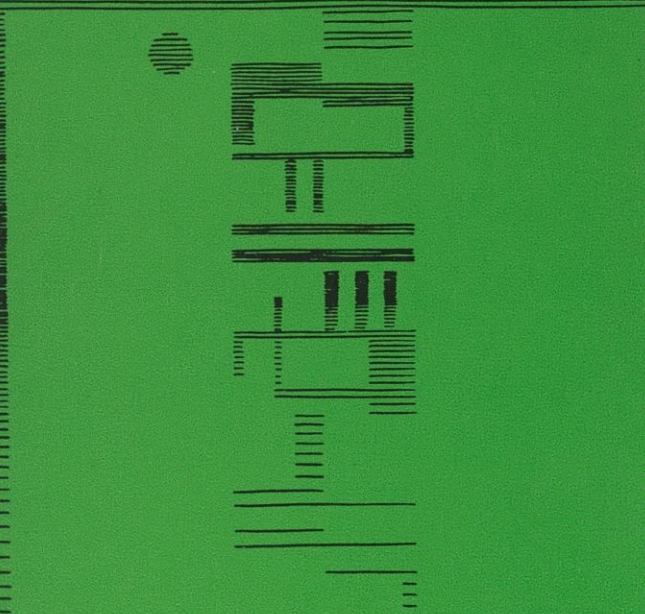


GEORGES BOURCIER

l'orthographe de l'anglais



puf

ÉDITIONS ANGLOPHONIE

L'orthographe de l'anglais

34

16° R
19611
(H)

COLLECTION DIRIGÉE PAR PAUL BACQUET

DL-58-08-1978-18084

40
39-62

LE MONDE ANGLOPHONE

L'orthographe de l'anglais

Histoire et situation actuelle

GEORGES BOURCIER

Professeur à l'Université de Paris X



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

DL-28-06-1978-18089

L'orthographe
de l'anglais

Mémoire de maîtrise



ISBN 2 13 035245 6

Dépôt légal. — 1^{re} édition : 2^e trimestre 1978

© 1978, Presses Universitaires de France

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays

Sommaire

SYMBOLES ET ABRÉVIATIONS	7
1 / <i>Considérations générales sur l'écriture et les systèmes graphiques..</i>	9
1. L'écriture. Les principales étapes de son invention....	9
2. L'écriture à partir des Grecs	17
2 / <i>Les graphies du vieil-anglais, la conquête normande, la transition..</i>	35
1. Les phonèmes du west-saxon	35
2. La transcription des voyelles	38
3. La transcription des consonnes	42
4. Le début du moyen-anglais	55
5. Le problème des emprunts	60
3 / <i>Les graphies à l'époque moyen-anglaise.....</i>	67
1. Le système phonologique du moyen-anglais	67
2. La quantité vocalique en moyen-anglais	73
3. Le sort des voyelles moyen-anglaises en dehors de l'accent principal	79
4. Les graphies vocaliques en moyen-anglais	81
5. La notation des consonnes en moyen-anglais	98
6. La décoloration des timbres en syllabe inaccentuée. Les correspondances graphiques.....	118
7. Phénomènes d'épenthèse. Influences diverses.....	120
4 / <i>L'orthographe de l'anglais depuis le début de la période moderne..</i>	122
1. Remarques générales. Rôle de l'imprimerie.....	122
2. Le système phonologique de l'anglais contemporain... ..	129
3. La Grande Mutation Vocalique	132
4. Les voyelles brèves	142

5. Changements quantitatifs.....	145
6. L'influence des [r] et [l] post-vocaliques.....	155
7. Les principaux phénomènes évolutifs concernant les consonnes (phonétique combinatoire).....	165
8. Les « lettres muettes »	175
5 / <i>Les projets et tentatives de réforme orthographique</i>	181
1. Les premières tentatives.....	181
2. Les propositions de réforme depuis le XIX ^e siècle.....	196
3. Le <i>Regularized English</i> et le <i>Nue Speling</i>	201
4. L' <i>Initial Teaching Alphabet (i.t.a.)</i> de Sir James Pitman.	229
5. George Bernard Shaw.....	234
CONCLUSION.....	242
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE	251



Symboles et Abréviations

- < > = graphie.
// = transcription phonologique.
[] = transcription phonétique.
> = devient par évolution.
< = vient, par évolution, de.
= frontière de mot.
| = frontière de syllabe.

En ce qui concerne la transcription phonique de l'anglais contemporain, on utilise dans l'ensemble les symboles d'A. C. Gimson, *An Introduction to the Pronunciation of English*, 2nd ed., p. 81.

D'une manière générale, la longueur vocalique est notée, soit par un tiret suscrit ou macron, [ū], soit par l'adjonction de :, [u:]. Pour les voyelles brèves, on emploie, soit la lettre nue, [u], soit le symbole ˘ suscrit, [ũ].

Un crochet souscrit indique un timbre ouvert, [e], un point souscrit un timbre fermé, [ė].

Un point suscrit indique l'articulation palatale d'une consonne, ċ = [tʃ]; ġ = [j].

[i̯], [y̯] = sonantes (semi-voyelles).

[ʔ] = l « sombre ».

[ŋ] = spirante vélaire sonore, néerlandais *wagen*.

[x] = spirante vélaire sourde, allemand *ach*.

[ç] = spirante palatale sourde, allemand *ich*.

a. mod. = anglais moderne.

API = Alphabet Phonétique International.

C ou Cons. = consonne.

GMV = Grande Mutation Vocalique.

<i>i.t.a.</i>	= <i>initial teaching alphabet.</i>
ma.	= <i>moyen-anglais.</i>
OED	= <i>Oxford English Dictionary.</i>
p.-g.	= <i>proto-germanique.</i>
RP	= <i>Received Pronunciation.</i>
V ou Voy.	= <i>voyelle.</i>
va.	= <i>vieil-anglais.</i>



CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉCRITURE ET LES SYSTÈMES GRAPHIQUES

I. L'ÉCRITURE.

LES PRINCIPALES ÉTAPES DE SON INVENTION

L'écriture permet de conserver et de transmettre à distance les messages oraux : c'est là sa fonction essentielle. Elle stabilise les énoncés dans les textes, pallie les inconvénients de la transmission orale. Cette dernière supporte tous les aléas des facteurs subjectifs, les limitations de la mémoire humaine, ses défaillances éventuelles, les déformations individuelles. Par ailleurs, l'écriture abolit d'une certaine manière la distance et le temps en rendant possible l'échange d'information en l'absence de l'interlocuteur ; même si, lorsqu'il s'agit de textes transmis au travers des siècles, une réponse du destinataire (anonyme ?) est inconcevable — et la communication prend alors une forme bien tronquée —, une trace invariable, permanente, de l'énoncé demeure, accessible à quiconque, bien entendu, sera susceptible de la lire, de la déchiffrer, de l'interpréter.

Ces avantages, cette nécessité sont apparus depuis bien longtemps à l'esprit des hommes, mais les systèmes graphiques, alphabétiques en particulier, que nous pratiquons de nos jours, représentent le terme d'une très longue histoire, dont on se propose de fournir les aspects les plus saillants.

Les différents procédés destinés à fournir un équivalent

visuel d'énoncés oraux peuvent se répartir en plusieurs sortes, définissables, en gros, en fonction du *type d'unités linguistiques pris en compte*.

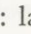
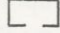

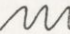
Il est possible, tout d'abord, d'imaginer des scènes dessinées, voire peintes, un ensemble de silhouettes de personnages et d'animaux, de représentations d'objets propres à suggérer par des détails caractéristiques, des attitudes, un agencement convenable, un énoncé, parfois une série d'énoncés. L'écriture *pictographique* suppose ainsi un minimum d'analyse au plan linguistique. Les *pictogrammes* mettent en œuvre un graphisme surtout utilitaire, bien que les préoccupations esthétiques n'en soient pas forcément absentes, orienté vers une signification aussi précise et univoque que possible. Par exemple, un Indien cheyenne, par le recours exclusif à la figuration (schémas représentant deux tortues visant à identifier l'auteur qui, par ailleurs, émet visiblement des « sons qui appellent », lignes recourbées en forme de crochets attirant un autre personnage, série d'objets ronds, etc.), demandait à son fils de le rejoindre et d'utiliser à cette fin les 53 dollars qui allaient lui parvenir. L'exemple en question¹ utilise des formes qui évoquent assez fidèlement la réalité, mais d'autres font intervenir des éléments conventionnels, mains tendues pour signifier une invitation, croix pour indiquer la religion de tel participant. Tendence caractéristique à l'établissement d'une amorce de code, et celui-ci y gagnait une certaine efficacité... toute relative d'ailleurs. On imagine facilement les inconvénients et les limites des messages pictographiques.

Un autre mode de reproduction et de transmission des énoncés implique pour l'essentiel une analyse en unités de type *mot* ou *morphème* : emploi d'*idéogrammes*. Certains hiéroglyphes égyptiens², certains seulement car, on le verra,

1. Emprunté à G. MALLERY, *Picture-Writing of the American Indians*, p. 363 et suiv.

2. Ils tirent leur nom de la croyance selon laquelle ils auraient surtout servi à transcrire des textes sacrés, gravés dans la pierre.

un code graphique est souvent hétérogène, se situent dans cette perspective. On y observe une série de signes dont le tracé évoque un être, un objet, une activité. Ainsi, au mot *bœuf* pourra correspondre un dessin rappelant approximativement la silhouette de l'animal. Toutefois, pour des raisons d'économie faciles à concevoir, ces substituts graphiques des mots de la langue se dépouillent, éliminent ce qui ne constitue pas, dans l'esprit de leur auteur tout au moins, les caractéristiques essentielles de la réalité à dénoter (esquisse sommaire du corps et des pattes de l'animal; les cornes paraissent jouer un rôle important dans tel idéogramme égyptien¹). Opération de sélection, orientée vers la représentation abstraite, suggérée, cela est évident.

Il suffit de rapprocher du tracé dont on vient de rendre compte l'équivalent *sumérien*² désignant, lui aussi, le bœuf³, pour y observer que le recours du procédé de « la partie pour le tout » y est appliqué : la tête, seule, , suffit à remplir l'office en question. D'autre part, l'association arbitraire, conventionnelle de formes graphiques et de référents extra-linguistiques a sans doute coexisté avec ces élaborations symboliques (en sumérien, demi-cercle = 1, cercle = 10; en égyptien, croix de Saint-André signifiant « casser ») mais la pratique ne pouvait qu'entraîner la simplification des tracés figuratifs et installer peu à peu une relation, là aussi, parfois conventionnelle. Qu'on en juge par le hiéroglyphe correspondant au concept de maison, . Dans certains cas, d'ailleurs, lorsqu'il s'agissait du soleil, , ou de l'eau, , on peut se demander quelle « ressemblance » on pouvait espérer respecter, en dehors peut-être de la forme circulaire du premier. A noter, toujours dans le domaine des idéogrammes (on dit aussi logogrammes), qu'ils sont susceptibles de transmettre

1. Cf. I. J. GELB, *Pour une théorie de l'écriture*, p. 110.

2. Le système sumérien se situe, chronologiquement, avant l'écriture égyptienne et a peut-être influencé cette dernière.

3. Cf. I. J. GELB, *op. cit.*, p. 80.

une signification élargie, par association, le signe renvoyant à soleil pouvant, par exemple, valoir aussi pour « brillant », ou bien « jour ». D'autre part, l'efficacité et la souplesse du système se trouvaient renforcées par des combinaisons, la possibilité de composer les unités simples; associer les deux signes correspondant à « homme » et à « coupe » permettait, par exemple, de signifier « boire », etc.¹.

Comment, à propos des idéogrammes, ne pas évoquer, ne fût-ce que brièvement, le système chinois? Non qu'il comporte, par rapport aux phénomènes qu'on vient de mentionner, des propriétés totalement spécifiques (certains spécialistes ont émis l'hypothèse d'une influence mésopotamienne, non seulement sur l'écriture égyptienne, mais aussi sur l'écriture chinoise²), mais cette dernière se détache par une continuité historique tout à fait remarquable : sa connaissance a été transmise, d'une génération à l'autre, jusqu'à nos jours. De ce point de vue, le principe même de la relation idéographique entre signifiant et signifié constitue un atout : le fait que, fondamentalement, ce procédé implique une figuration, un dessin plus ou moins schématique, *sans rapport avec l'expression orale*, avec une succession d'articulations, un enchaînement de phonèmes, donne aux idéogrammes une grande généralité : ils peuvent être interprétés par des locuteurs dont le parler diffère; leur efficacité est stable, de Canton à Pékin, dans la mesure où elle transcende certaines différences dialectales.

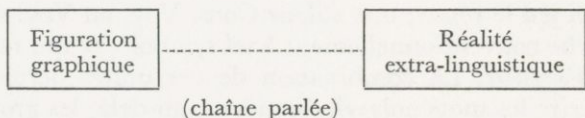
A examiner les choses de plus près, on s'aperçoit que le système des idéogrammes ne se limite pas — comment le pourrait-il? — à des correspondances ponctuelles entre un dessin et un objet, même si l'on met en jeu des représentations propres à suggérer des notions abstraites (上 = haut, 下 = bas). On trouve aussi au moins deux autres types de « caractères » fort intéressants dans la mesure où ils démontrent la nature hybride de tout système

1. *Ibid.*, p. 112.

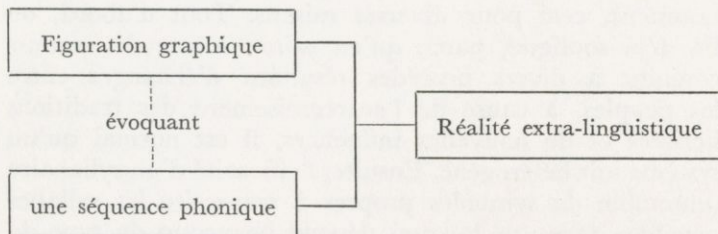
2. *Ibid.*, p. 242-243.

graphique, les transitions possibles entre les pictogrammes et les transcriptions alphabétiques, entre le motivé et le conventionnel, entre des moyens qui font abstraction de la chaîne parlée et ceux qui ne sont interprétables que par la médiation de l'expression orale.

Il s'agit, d'une part, des signes dont la référence se déplace par le procédé du rébus : tel idéogramme signifiant *scorpion* se révèle apte à noter le nombre *dix mille*, parce que ces mots étaient homophones. On imagine facilement des exemples semblables pour le français : un schéma, évoquant d'une manière plus ou moins stylisée le *cou* d'un animal devenant apte à signifier un *coup*, etc., pour l'anglais *awl/all, meat/meet, eye/I*, etc. En somme, une relation valait pour les pictogrammes et les idéogrammes, qu'on peut définir ainsi¹ :



Cette relation se modifie dans le cas du *rébus à transfert* : elle amène à poser, en face de la réalité extra-linguistique, des unités mixtes, des figurations qui réfèrent à un objet, à un concept par le détour d'une similitude phonique.



Un autre type d'idéogramme sera évoqué en ce point, celui qui unit un dessin renvoyant à un sémantisme (dessin

1. En s'inspirant de E. A. LLORACH, Les représentations graphiques du langage, in *Le langage*, « Encyclopédie de la Pléiade », p. 623.

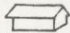
appelé « clé » ou « radical ») et un caractère notant essentiellement l'aspect phonétique, le son. Ainsi, au symbole lié au sens général de « bois » peut s'associer le caractère *mei*, capable par ailleurs de signifier « chacun » mais ne précisant, dans la combinaison ci-dessus, que la prononciation.

Ceci permet d'entrevoir comment a pu s'effectuer le passage de notations ressemblantes, motivées, copiant la réalité, à des procédés de plus en plus indirects et conventionnels, de concevoir aussi la façon dont, parallèlement, l'écriture a pu prendre en compte des unités linguistiques telles que la syllabe et le phonème.

On peut remonter jusqu'aux Sumériens et aux Akkadiens pour résumer le principe de la transcription syllabique. Elle repose encore sur le type d'équivalence que met en jeu le rébus; une valeur Cons. Voy. ou Voy. Cons. s'attache conventionnellement à tel symbole, ce qui revient à le *phonétiser*. La combinaison de ces unités permet de transcrire les mots polysyllabiques et, au-delà, les groupes, propositions, phrases. Cela équivaldrait à représenter, en anglais, le mot *captain* par la succession de deux esquisses, l'une symbolisant une casquette, l'autre une boîte de conserves. En réalité, dans les systèmes considérés, le principe de la notation syllabique ne prévalait pas constamment, ceci pour diverses raisons. Tout d'abord, on l'a déjà souligné, parce qu'en raison même du recours conjoint à divers procédés résultant d'échanges entre les peuples, à cause de l'entrecroisement des traditions héritées et de nouvelles influences, il est normal qu'un système soit hétérogène. Ensuite, l'efficacité d'un syllabaire (ensemble de symboles propres à transcrire les syllabes possibles dans une langue) dépend beaucoup du type de structure usité dans telle langue. Si le schéma de syllabe canonique se ramène en séquence maximale à CV (exemple du japonais)¹, les choses sont grandement facilitées.

1. Cf. *a-ru-to-ki*.

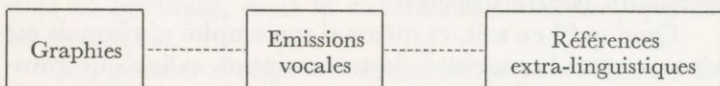
tées. A supposer qu'on puisse avoir, dans une autre langue, des mots conformes à des types aussi différents que *V* (*are, or*) et *CCC VCC* ou *CCVCCCC* (respectivement *splits* et *prompts* en anglais), on voit mal comment un syllabaire pourrait opérer.

Quoi qu'il en soit, et même si son emploi n'a jamais été rigoureux ni homogène¹, la transcription syllabique constitue un procédé important dans le développement de l'écriture. En effet, si la structure phonique de telle langue (à prédominance consonantique) rend possible l'omission de la notation des voyelles, il y aura passage des syllabaires à de véritables alphabets : les Phéniciens en utilisèrent un, qui comprenait 22-25 lettres, à valeur uniquement consonantique. En fait, les plus anciennes écritures sémitiques paraissent bien avoir emprunté l'idée de ne transcrire que les consonnes d'une séquence parlée aux Egyptiens, qui employaient certains signes référant chaque fois à une consonne unique. On a cru longtemps pouvoir affirmer que les symboles qui composent l'alphabet du vieux-phénicien s'expliquaient, par acrophonie, à partir de mots type attestant le son consonantique à l'initiale, un peu comme si l'on décidait, pour écrire le français, que le signe  noterait le phonème /m/. On faisait état à ce propos de la « ressemblance » d'*āleph* et d'une tête de bœuf, de *bēth* et d'une maison (*āleph* signifie bœuf en sémitique, *bēth*, maison). Mais il est apparu que, dans un certain nombre de cas (*hē, hēth*, etc.), la lettre porte un nom qu'il est impossible d'expliquer de la sorte.

En tout état de cause, dans ce cheminement vers l'analyse de la langue en ses composants phoniques — analyse implicite, mais réelle —, un nouveau pas a été franchi. A partir de là, la notation cesse de refléter d'une manière quelconque la réalité désignée; l'écriture devient véritablement une certaine équivalence de l'expression orale et

1. I. J. GELB, *op. cit.*, p. 121 et E. A. LLORACH, *op. cit.*, p. 539.

calque son articulation, quoique les choses n'aillent pas sans problèmes, sur cette dernière. L'expression écrite, les graphies ont prise sur elle, et non, par le biais d'une symbolisation directe ou mitigée, sur l'extra-linguistique :



A partir de ce stade, et quoique les détails de la dissémination ne soient pas toujours clairs, les influences ne font pas de doute. Du phénicien à l'écriture paléo-hébraïque, puis aux alphabets araméen, arabe, hébraïque et syriaque, la continuité ne prête pas à discussion, mais une étape nous concerne plus étroitement, l'adoption et l'*adaptation* de l'écriture phénicienne par les Achéens installés à Chypre. Car, s'il est deux caractéristiques dont l'importance ne décroît jamais au fil de cette très longue histoire, c'est bien, d'une part, l'existence d'une tradition ininterrompue, nul système n'innovant totalement et, d'autre part, la nécessité d'ajuster un stock de graphèmes employé pour noter une langue déterminée, et qui possède son système phonologique propre, à un autre parler, dont l'organisation phonique est parfois assez différente. C'est alors que les difficultés vont naître.

En effet, ce qui différencie fondamentalement l'écriture grecque des procédés de transcription sémitiques, c'est bien la notation *systématique* des voyelles. Le système phonologique, les règles d'enchaînement des phonèmes, la syntaxe sont tels dans ces langues qu'on *peut* se passer de noter les éléments vocaliques. On sait que, même à l'époque contemporaine, la notation de l'arabe et de l'hébreu peut, sans trop d'inconvénients, faire l'économie des signes de voyelles¹. Les caractères employés ont une

1. En réalité, la vieille écriture hébraïque faisait usage, selon les cas, de signes équivalant à une syllabe dont seule la consonne était clairement précisée, tandis que la voyelle restait indéterminée — mais elle comporte fréquem-

référence surtout consonantique. Quelques-uns d'entre eux ont, éventuellement, pour fonction secondaire de noter certaines voyelles, mais, lorsque le transcrituteur souhaite expliciter la nature des voyelles, il le fait au moyen de points ou de traits associés aux caractères consonantiques.

2. L'ÉCRITURE A PARTIR DES GRECS

L'important, c'est que les Grecs, recueillant l'héritage graphique des peuples sémites, ne pouvaient le mettre en œuvre tel quel : l'indication intermittente ou irrégulière des éléments vocaliques aurait abouti à des graphies inintelligibles. Le système phonologique du grec (relativement complexe, il comporte quatre degrés d'aperture pour les voyelles longues)¹, les règles qui régissent l'assemblage des phonèmes dans la chaîne ne permettent pas d'inférer facilement la nature des voyelles à partir du contexte.

Devant la nécessité absolue d'indiquer systématiquement les voyelles, les Grecs se contentèrent, le plus souvent, de faire, dans les circonstances, le meilleur usage des symboles que leur transmettaient les Sémites. Dans le domaine des graphies, la toute-puissance des traditions, les filiations ininterrompues des systèmes sémites, grec, latin, etc., ont pour contrepartie inévitable la rareté des créations arbitraires².

Au plan de la continuité, de la fidélité à l'héritage,

ment des signes complémentaires qui permettent au lecteur de ne plus avoir de doute sur la nature de la voyelle précédente. Ces procédés, appelés *matres lectionis*, caractérisaient la *scriptio plena* (la *scriptio defectiva* n'en faisait pas usage).

1.

ī	ū	
ē		ō
ē		ō
	ā	

Et la place du mot ne suffirait pas à clarifier des voyelles défaillantes.

2. Dont on trouve cependant des exemples à ce propos même : cf. Φ, X, Ψ (phi, khi, psi).

il faut citer la forme des symboles. Quelques illustrations suffiront à en témoigner¹ (on notera les inversions éventuelles, dues à ce que les peuples sémitiques — et c'est encore vrai de l'hébreu — écrivaient de droite à gauche. Les Grecs ont d'ailleurs poursuivi un certain temps cette tradition, en changeant parfois de direction à l'extrémité de chaque ligne, selon le principe du *boustrophédon*, allusion au *boeuf* qui, chaque fois qu'il parvient à l'extrémité du champ, trace un sillon parallèle en tournant, et en revenant sur ses pas).

<i>Sémitique occidentale</i>	<i>Grec</i>			<i>Latin</i>
⋈	⋈	⋈	A	A
ϣ	ϣ	ϣ	B	B
⋈	⋈	⋈	C	C
Δ	Δ			D

Autre preuve : le nom des symboles : citons *āleph*, *bêth*, *gimel*, *dāleth* d'une part, *alpha*, *bêta*, *gamma*, *delta* de l'autre, ainsi que l'ordre dans lequel on les dispose.

Du côté de l'adaptation aux données particulières de la langue grecque, la démarche fondamentale suppose l'emploi pour les graphies vocaliques de symboles correspondant, dans les langues sémitiques, à des sons *inconnus en grec*, ou de lettres rendues superflues par une évolution phonique. Le premier phénomène a, de loin, le plus d'importance. Ainsi, pour ne prendre que quelques cas, certaines articulations produites au niveau du larynx (occlusive glottale, fricative forte glottale sonore, entre autres) n'existaient pas, ou n'existaient plus en grec. En conséquence, les symboles ⋈, O, relatifs aux sons mentionnés il y a un instant, se trouvaient disponibles². On les

1. Cf. I. J. GELB, *op. cit.*, p. 197.

2. Même processus pour Ϝ et ε (epsilon).

utilisa pour noter, respectivement, /ǎ/ et /ǒ/¹. Par ailleurs, l'affaiblissement et la disparition du /w/ et du /j/ en fonction consonantique (ce sont, on le sait, des cas limites pour ce qui concerne la distinction consonne/voyelle) libéraient deux unités, mises à profit pour rendre /ǔ/ et /ǐ/, respectivement < υ > et < ι >, *upsilon* et *iôta*.

De leur côté, les symboles φ, χ, ψ représentent des conventions nouvelles (fait notable) destinées à indiquer des sons que les lettres sémitiques n'exprimaient pas (p^h, k^h); quant au ψ, il constitue une notation spéciale, économique, de la séquence [ps].

La durée vocalique pouvait être directement représentée dans ce système, mais pour les timbres ē, ō seulement, grâce aux couples ε/η², ο/ω, respectivement (l'*oméga* a lui aussi été créé par les Grecs, et, de ce point de vue, rejoint φ, χ et ψ).

Avant de poursuivre ce panorama, on soulignera l'extrême importance de l'alphabet grec dans l'histoire du développement de l'écriture. D'une part, il constitue le maillon essentiel qui relie les systèmes pratiqués à date très ancienne³ dans les pays du Proche-Orient et l'alphabet latin, dont on se servira pour écrire, entre autres langues européennes, le français et l'anglais. Mais aussi, et c'est un phénomène majeur, au plan théorique général, les Grecs ont mis au point les premiers ce qui constitue un véritable *alphabet*, c'est-à-dire un système de symboles apte à transcrire isolément les unités phoniques d'une langue. Dans l'échelle des méthodes envisagées citées plus haut (procédés *pictographiques* indiquant le renvoi à des situations, des significations globales, sans que soient pris en compte telles unités linguistiques ou tels groupements d'unités linguistiques; procédés *logographiques* ou *idéographiques* opérant

1. Un signe nouveau, omega < ω >, représentait la longue.

2. Le timbre /e/ caractérise en réalité 3 unités phonologiques, /e, ē, ě/ (cf. p. 17, n. 1); on les transcrivait ainsi : ε, ει, η.

3. Cf. M. COHEN, *La grande invention de l'écriture*, I, p. 144-145.

approximativement sur la base du mot ou du concept) l'alphabet suppose une authentique analyse *phonographique*. Il se situe plus exactement au niveau de la deuxième articulation du langage, se préoccupe de noter les unités distinctives du système envisagé. Que la correspondance soit imparfaite entre graphèmes et phonèmes — et cela marque, du même coup, les limites de l'analyse phonologique supposée — ne prête guère à discussion. Il suffira, à ce propos, de signaler que le principe d'une écriture strictement phonologique, un seul symbole relié à un seul phonème, et inversement, se trouve enfreint : /ē/, /ō/, par exemple, étaient notés par deux unités graphiques <ei>, <ou>, etc. Par ailleurs, certains éléments pertinents, fonctionnels, n'apparaissent pas dans les transcriptions (les accents, susceptibles, parfois, de différencier des significations, τρόχος, τροχός, ne furent signalés que plus tard; quant à la longueur vocalique, sa notation est irrégulière). Cependant, en dépit de ces limites, que toutes les écritures connaissent à des degrés divers, le fait demeure qu'au terme d'une longue évolution les hommes, pour la première fois, ont eu l'intuition d'une technique capable de signaler individuellement les unités phoniques fondamentales (phonèmes) dépourvues de sens mais capables de se combiner pour constituer des unités significatives — selon la double structuration bien connue. De cette manière disparaît toute possibilité de référence directe, immédiate, du tracé, de la graphie, à l'extra-linguistique, au « contenu ». Contrairement à un pictogramme, une lettre, ou une combinaison de lettres, ne peuvent *signifier* directement; elles reflètent — approximativement! — une émission vocale¹.

La diffusion ultérieure de cette écriture remarquable fut très large; elle atteignit des populations d'Asie Mineure

1. On sait, par contre, que, sous leur forme orale, certains mots peuvent évoquer directement un phénomène sonore par exemple (mots onomatopéiques).

telles que les Lydiens (dont la langue n'était pas le grec), et, au début du Moyen Age, les Germains de l'Est (cf. l'alphabet gotique), les Slaves. Elle pénétra aussi dans la péninsule italienne et fut pratiquée, avec les adaptations coutumières, par les Etrusques, au VII^e siècle avant J.-C.; les autres populations de l'Italie l'empruntèrent à leur tour.

En somme, un système graphique essentiel, dont hériteront les scribes anglais du Moyen Age, prend forme en Italie, et s'élabore entre le VII^e et le I^{er} siècle avant notre ère. Il sera bon, pour ces raisons mêmes, d'en préciser certains aspects.

L'écriture latine recueille donc essentiellement, par l'intermédiaire des Etrusques, les traditions de l'alphabet grec. Celui-ci, à l'époque classique, se composait de 24 lettres, à référence vocalique ou consonantique, rappelons-le. Comme de coutume, un processus d'assimilation va adapter le système hérité à la structure phonique du latin. Sans entrer dans le détail, on fournira ci-dessous quelques-unes des modifications les plus caractéristiques intervenues lors de cette phase d'ajustement.

La lettre C reproduit, sous une forme incurvée, le *gamma* grec, qui valait /g/ dans le système en question. Le latin possédait un couple /k/ /g/ différencié par le trait de sonorité, comme d'ailleurs le grec, et cette dernière langue leur appliquait le couple de graphèmes < K >-< Γ >. Or le premier symbole tomba en désuétude et l'on dut, pour transcrire clairement les deux occlusives latines, reconstituer un jeu de deux lettres. On s'en tira en spécialisant le < C >, issu du *gamma*, à titre d'équivalent de la sourde /k/; la même lettre, légèrement modifiée, devint < G >. Cette décision, fort heureuse, consiste à manifester la corrélation sourde/sonore par la forme des lettres. Les choses seraient parfaitement cohérentes pour le phonologue si un lien aussi transparent unissait les symboles représentant, respectivement, /p/, /b/ et /t/, /d/ par exemple. Mais c'est là beaucoup exiger d'un abécédaire, résultat d'un héritage

dont l'exposé qu'on vient de lire montre assez le caractère complexe et hétérogène¹...

D, P, S, E ne posent aucun problème : si l'on excepte quelques différences purement formelles, ils manifestent bien leur origine. Par contre, l'histoire du F est plus complexe. L'inventaire des lettres de la tradition sémitique comportait, en sixième position, le *waw*, qui exprimait, en gros, le son de [w] et de [u]. Il affectait le tracé d'un Y et on le retrouve dans l'alphabet grec sous diverses formes, Υ ou F (pour le retournement de la lettre, voir p. 18), Y ou V. Or, le son [w] disparut dans les principaux dialectes grecs de la période classique, et le *digamma* F tomba en désuétude... jusqu'à ce que la tradition latine reprenne cet ensemble de symboles F, V, Y, à des fins qui portent, bien entendu, la marque de cette histoire. En ce qui concerne le symbole H, il semble bien que son emprunt ait été déterminé par la force d'une tradition, plus que par des nécessités phonologiques : le latin en effet finit par perdre ce son. Phénomène assez frappant, le français, parmi les autres langues romanes, retiendra à son tour le symbole en question; son rôle, on le sait, consiste surtout à marquer la présence d'un hiatus dans la chaîne parlée, mais de façon fort irrégulière, un *homme*, un *#hibou*². I dérive du *iôta* grec. Le Y prolonge un lointain ancêtre qu'on a déjà entrevu plus haut, c'est-à-dire l'*upsilon* grec (le nom signifie « u mince » et s'applique à la palatale arrondie [ü]) et les trois F, Y, V, liés par une commune origine, prendront en latin les valeurs qu'on sait : F transcrit la labio-dentale; Y, importé tardivement (époque de Cicéron), indique le son [ü] dans les mots d'emprunt. Quant au V, on le retrouve en latin avec la prononciation [u] et [w], *bonus*, *uolo* dont son origine rend bien compte. Or, il faut se rappeler que le latin, avant le 1^{er} siècle

1. On pourrait néanmoins considérer que < m > et < n > reflètent, par leur ressemblance, le trait de nasalité.
2. L'étymologie des mots et plus spécialement la date de l'emprunt rendent compte de la différence.

après J.-C., possède, parmi les sons labiaux, un [u], un [w], un [f], mais pas de [v]. Sous l'Empire, par resserrement de l'articulation, [w] devient une spirante bilabiale sonore dans des mots comme *valere* (valoir), *voce* (voix), etc., puis la labio-dentale [v]. Tout naturellement < u > continua à servir, et l'absence de distinction graphique entre la voyelle et la consonne subsista bien longtemps, jusqu'au xvii^e siècle en français. (C'est vrai aussi pour l'anglais, jusqu'au xviii^e.)

Pour noter le grec, Z (*dzêta*) se justifiait bien en raison de l'existence d'une affriquée /dz/. En revanche, les scribes latins n'en font qu'un usage épisodique, pour transcrire des emprunts surtout (car le latin ne comporte qu'un phonème /s/¹, à propos duquel on retrouve évidemment le *sigma* un peu modifié). D'où son rejet à la fin de la liste des symboles. L, M, N dérivent respectivement de *lambda*, *mu*, *nu*.

Qu'on se reporte à la « table de concordances » sommaire qui figure p. 24. Les lignes 1 et 3 constituent en réalité la synthèse de plusieurs codes. Les alphabets de l'Est du domaine hellénique transcrivaient [kh], [ks], [ps], respectivement, grâce à X, Ξ, Ψ, tandis qu'à l'Ouest on employait Ψ, X et ΦΣ dans ces mêmes rôles. L'alphabet latin recueillit, par l'intermédiaire des Etrusques, la tradition occidentale et conserva X avec la valeur [ks]. Ce tracé unique permettait de renvoyer à l'enchaînement de deux phonèmes consonantiques. D'autre part, le latin n'ayant pas d'aspirées ([ph], [th], [kh]), les lettres Φ, Θ, Ψ (avec la valeur [kh]) devenaient superflues².

1. Cf. aussi l'instabilité des [z] : *flōs*, *flōris* (d'une forme plus ancienne [**flōzis*]), qui montre comment un [s] sonorisé entre voyelles, s'est ensuite changé en [r], par rhotacisme.
2. On retrouve Φ et Θ dans un domaine voisin, celui de la transcription des nombres, tant il est vrai que les symboles, même si leur référence peut varier, persistent en général. Φ a d'abord été employé pour signifier « mille » (plus tard M). La moitié du symbole soit D renvoie à « cinq cents ». On retrouve le *thêta* à titre d'équivalent de « cent », mais, tout autant, semble-t-il, qu'une relative similitude des formes Θ → C, le mot *centum* explique l'emploi ultérieur de C.

Les deux unités suivantes P et R latines doivent à leur provenance de se ressembler à ce point. Le premier représente certes le *phi* grec, mais sous une forme très archaïque, P. Importer le *rho* sous sa forme classique, P, aurait présenté un inconvénient évident (confusion possible). D'où la lettre modifiée R qui était d'ailleurs apparue dans un alphabet particulier à la Béotie. Quant au Q, intercalé entre le P et le R dans certains alphabets, son ancêtre, fort ancien et identifiable, est présent en phénicien et en grec archaïque. Mais la consonne qu'il notait en sémite ([k] très guttural) n'avait pas d'équivalent exact en grec et l'alphabet athénien le convertit en symbole numérique, pour signifier 90. L'écriture latine associera à ce Q un < U >, d'ailleurs redondant, pour transcrire [kw].

Un tableau et un bref résumé des principes généraux, que cette histoire permet de dégager, serviront à clore cette section et à en condenser l'essentiel :

Grec classique ou archaïque;
béotien :

A B Γ Δ E Z H Θ I K Λ M N
(F) (V)

Alphabet latin :

A B C D E F G H I K L M N
↑-----↑

Grec classique ou archaïque;
béotien :

Ξ Ο Π Ρ Σ Τ Υ Φ Χ Ψ Ω
(P) (Q) (R) (Y)

Alphabet latin :

O P Q R S T V Y X Z
↑-----↑

Au fil de cette histoire, ce qui frappe, c'est bien un conservatisme fondamental, une préférence évidente des utilisateurs pour les éléments que leur livre une tradition sous la forme d'écrits concernant, soit un état plus archaïque de leur propre langue, soit des idiomes différents avec lesquels certaines circonstances historiques leur ont ménagé des contacts. Ainsi s'est maintenue, au travers du temps et de l'espace, une impressionnante continuité, par l'inter-

médiaire des Phéniciens, des Grecs, des Etrusques, des Latins. Ce désir essentiel de mettre en œuvre des procédés éprouvés, consacrés par l'usage, cette réticence devant des remises en question trop hardies, les innovations trop radicales ne sont pas sans rapport avec le caractère prestigieux et sacré dont se paraît l'écriture en des temps reculés, avec les pratiques religieuses auxquelles elle s'associait, le pouvoir qu'elle conférait, dans l'esprit du non-initié, à celui qui en possédait la maîtrise. L'appellation même qui s'attache à certains alphabets (cf. p. 28, les *runes*, mot apparenté, par exemple, au gotique *rūna* « mystère, secret ») en dit long à ce sujet. On ne saurait traiter ici, même brièvement, des données de civilisation au sens large, du contexte où se sont élaborés les divers procédés dont il a été question plus haut, mais il ne fait pas de doute qu'il s'agit là d'un domaine où les hommes répugnaient à faire table rase du passé. Réticences encore bien vivantes en vérité de nos jours, bien qu'elles diffèrent un peu au plan des motivations profondes : les promoteurs actuels des réformes orthographiques en font l'expérience¹.

Toutefois, vis-à-vis de cette toute-puissance des traditions et des habitudes, il existe un type de réalités qui, parfois, ne peuvent se concilier avec l'usage, sans retouches, de symboles et de règles d'emploi adaptés à une autre langue. Chaque idiome a des caractères phoniques propres, un système et des sous-systèmes phonologiques particuliers (voyelles, consonnes), des règles phonotactiques² contraignantes. Tout cela, et le niveau syntaxique même (constructions, schémas, agencement des groupes, propositions) déterminent l'emploi des procédés graphiques. Certes, les difficultés d'adaptation d'un système graphique varient considérablement en fonction de la différence *typologique* ou *génétique* séparant les deux langues concernées.

1. Cf. *infra*, p. 201 et suiv.

2. Celles qui concernent les combinaisons de phonèmes permises, cf. p. 60, n. 4.

G. B. Shaw déclarait qu'il ferait n'importe quoi pour cesser de devoir écrire, à grand renfort de lettres « superflues », *The kneeling knight thought he knew*.

Le présent ouvrage se propose de montrer comment une semblable distance entre sons et lettres a pu se creuser au cours de l'histoire.

On expose, parallèlement, l'état des sons de la langue et l'ensemble des procédés graphiques employés à telle époque, depuis le haut Moyen Age (on écrivait alors l'anglais en s'inspirant largement des notations utilisées à propos du latin) jusqu'à la période moderne, en passant par le choc de la conquête normande. C'est alors qu'une nouvelle série de procédés graphiques va faire son apparition : *church, house, thief, etc.*, acquièrent à peu près la forme écrite que nous leur connaissons.

Car on observe un figement progressif dans ce domaine. Certains sons évoluent (ou même disparaissent), mais on perpétue une écriture désormais périmée : *goose, feet, knee, bought, etc.*, témoignent de faits archaïques. Le livre consacre un dernier chapitre à un examen critique de diverses propositions de réformes orthographiques : leur ancienneté, leur nombre... et leur insuccès posent d'intéressants problèmes.

Georges Bourcier est professeur à l'Université de Paris X.

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

